



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 19 septembre 2023

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 27 septembre 2023 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- LTC – évolution des statuts
- 2- Urbanisme – saisine de la CDPENAF
- 3- Décisions modificatives budgétaires
- 4- Tarifs communaux - complément
- 5- CDG – contrat groupe assurance statutaire
- 6- Tableau des effectifs – mise à jour
- 7- Remplacement personnel communal
- 8- Contrat animateur jeunesse
- 9- École : projets 2023/2024
- 10- Ville ambassadrice du Don d'organes
- 11- Informations du Maire
- 12- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'information, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

